

Du registre aux délibérations du
Conseil Communal de Morlanwelz a été extrait ce qui
suit :

Administration Communale

Séance du 17 décembre 2009.-

de

M O R L A N W E L Z

Réf. cc/09/13/05/JPF.-

ORDRE DU JOUR :

5. Communication au Conseil communal.-

Sont présents : MM. FAUCONNIER Jacques, Bourgmestre-Président ;
MOUREAU Christian, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François,
ALEV Nebih, FACCO Giorgio, Echevins ;
MM. MAIRESSE Marceau, OTLET Paul MONTERO REDONDO José-Manuel,
Mmes DRUART Rose-Marie, GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine,
MM. DEPASSE Michel, BUSQUIN Philippe, MATTIA Gerardo, Mme
VANDENBRANDE Claudette, MM. STAQUET Frédéric, HOFF Jean-Marie,
BUONOPANE Domenico, Conseillers communaux et M. BURION Michel,
Secrétaire communal.

Le Conseil Communal : en séance publique :

PREND CONNAISSANCE :

- De l'état définitif des dépenses exécutées dans le cadre de l'organisation des classes de Mer (1^{er} convoi), à savoir : **2.294,80 euros**. (Sur base de la délibération du Conseil communal du 18 septembre 2009 accordant une mise à disposition d'une avance de trésorerie de **3.540 euros**)
- De l'état définitif des dépenses exécutées dans le cadre de l'organisation des classes de Mer (2^{ème} convoi), à savoir : **1.543,73 euros** (Sur base de la délibération du Conseil communal du 18 septembre 2009 accordant une mise à disposition d'une avance de trésorerie de **3.155 euros**).

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire communal,
(s) M. BURION

Le Président,
(s) J. FAUCONNIER

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,